



DEVENEZ ACTEUR DU FESTIVAL DES FORÊTS

Participez à la vie artistique de votre région et à un projet solidaire d'éducation musicale en devenant adhérent ou mécène du Festival des Forêts.

Madame, Monsieur, chers Amis,

Face à la crise sanitaire, le Festival des Forêts a choisi de maintenir sa 28^e édition, en adaptant son programme et la forme des manifestations, afin que continue de résonner la voix des artistes et des compositeurs, cette part essentielle de la vie de la cité qu'est la musique vivante. Ce choix oblige à faire face à des contraintes, des obstacles et des risques nombreux.

C'est pourquoi le Festival des Forêts a plus que jamais besoin de votre adhésion : une association repose sur ses adhérents, qui élisent son conseil d'administration ; les cotisations représentent pour elle une recette essentielle, alors que sa situation financière est tendue ; enfin, le nombre et l'enthousiasme des adhérents aident à convaincre les partenaires publics et privés de financer nos projets.

Soutenez le Festival des Forêts pour :

- faire naître des projets artistiques de qualité ;
- rendre accessible à tous la musique classique et contemporaine par des concerts aux formes originales : concerts randonnées, vidéo-mapping, bains de forêt musicaux, concerts en famille...
- contribuer au rayonnement et au développement touristique de son territoire en valorisant le patrimoine naturel et architectural ;
- poursuivre la démarche d'insertion des publics handicapés en milieu scolaire.

Dans l'attente de vous rencontrer lors du prochain Festival des Forêts, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, chers Amis, nos meilleures et très sincères salutations.

Le Président
Bruno Ory-Lavollée





3 FORMULES

CHOISISSEZ CELLE DE VOTRE ENGAGEMENT AUX CÔTÉS DU FESTIVAL DES FORÊTS :

L'ADHÉSION

- Cotisation - 25 ans : **10 €***
- Cotisation individuelle : **25 €***
- Cotisation couple : **38 €***

Votre adhésion vous permettra de participer aux décisions de l'assemblée générale, d'être informé régulièrement de la vie et des projets de l'Association et de bénéficier de tarifs réduits pour nos concerts.

LE DON

- Adhérent Bienfaiteur :
à partir de **150 €***

Le titre de bienfaiteur vous donne droit en complément à une invitation pour deux au concert de votre choix.

LE MECENAT

- Adhérent Mécène :
à partir de **300 €***

Le titre de mécène vous donne droit en complément à quatre invitations pendant le Festival.

* Les avantages de la réduction fiscale : 66% du montant de votre cotisation ou de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu. Un don de 300 € ne coûte réellement que 102 €. Dès réception de votre cotisation, nous vous adresserons le reçu fiscal correspondant.

BULLETIN D'ADHÉSION 2020

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville

Téléphone Portable

Email Montant de votre soutien €